



Le ministère adresse fin juin l'enquête « santé-action sociale » 2018-2019 aux médecins de l'éducation nationale !

La note du 20 juin 2019 relative à l'enquête « santé-action sociale » 2018-2019 vient d'être adressée par la DGESCO aux rectorats et aux DSDEN. Cette enquête doit être retournée au plus tard le 30 septembre.

Le SNMSU-UNSA Éducation estime qu'il est impossible de renseigner ces recueils de données de façon rétroactive, d'autant que plusieurs tableaux sont à remplir de façon concertée avec d'autres membres de l'équipe éducative qui auront pu changer d'affectation à la rentrée 2019. En cette fin d'année scolaire, renseigner certains items nous obligerait à ouvrir tous les dossiers médicaux d'une tranche d'âge !

Notre ministère doit comprendre que, pour remplir cette enquête, il eut fallu nous la transmettre dès la rentrée 2018, afin que nous puissions saisir les données au fur et à mesure de l'année scolaire.

Le SNMSU-UNSA Éducation va écrire au Directeur de la DGESCO pour lui faire part de son mécontentement. Quelle méconnaissance et quel mépris de notre travail : un relevé de données ne s'improvise pas au dernier moment et a posteriori !

Nous allons lui expliquer pourquoi les médecins de l'éducation nationale sont dans l'impossibilité de renseigner l'enquête « santé-action sociale » 2018-2019.

Nous allons aussi attirer son attention sur le fait que les données recueillies sont de plus en plus en décalage avec les conditions d'exercice de nombreux médecins de l'éducation nationale (augmentation de la taille des secteurs, gestion de secteurs découverts, d'urgence, suppléance des postes vacants de médecin responsable départemental et/ou rectoral, missions ou secteurs mutualités...).

Enfin, nous évoquerons le déploiement chaotique, sans consignes ministérielles écrites, de l'application Esculape sur les territoires qui ne nous permet toujours pas d'effectuer de recueils statistiques.

Le Bureau national du SNMSU-UNSA Éducation

1° juillet 2019